



Communiqué de presse SER et AFPG

Mercredi 4 octobre 2023

La géothermie au cœur du plan de rénovation des écoles

Le 5 septembre dernier, le Président de la République a annoncé le lancement du Plan de rénovation des écoles doté de 500 millions d'euros. Ce plan s'appuie en particulier sur la géothermie, dans la lignée du plan de soutien à la filière lancé en début d'année par le gouvernement.

Un plan ambitieux de rénovation écologique du parc d'écoles français

Dans son plan de rénovation écologique des écoles doté de 500 millions d'euros, le gouvernement annonce un objectif de 40 000 écoles primaires publiques rénovées d'ici 10 ans. Ce plan s'inscrit dans une stratégie globale pour atteindre les objectifs de baisse de 40 % de la consommation énergétique et d'environ 60 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment d'ici 2030 ou encore l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Une large place faite à la géothermie

Parmi les travaux de restauration écologique et de renaturation des écoles prévu par le gouvernement, la part belle est faite à la géothermie dont les atouts lui permettent aujourd'hui de se démarquer. Energie renouvelable, facilement pilotable, disponible sur la quasi-totalité du territoire, présente en continu quelle que soit la temporalité des besoins, faiblement émettrice de gaz à effet de serre, la géothermie se prête particulièrement bien à la rénovation énergétique des écoles pour leurs besoins en chaud et en froid. Discrète, elle est également tout à fait adaptée au contexte urbain et ne contribue pas à la création d'îlots de chaleur urbains.

Adjoint à une série de dispositifs financiers innovants, le développement de la filière géothermie, aujourd'hui 4% de la chaleur renouvelable, devrait s'en trouver largement favorisée.

L'AFPG et le SER saluent les objectifs du gouvernement et rappellent que la filière géothermie se tient prête à répondre à ces objectifs ambitieux qui font écho au [Plan géothermie](#) annoncé le 2 février par Mme Pannier-Runacher. La filière pourra également compter sur son réseau d'animation régionale qui accompagnera les porteurs de projets dans les territoires.

L'AFPG en bref

L'Association française des professionnels de la géothermie compte fin 2022 plus de 120 adhérents représentatifs des différents métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DROM : foreurs, fabricants et installateurs de pompes à chaleur, fabricants de matériel, exploitants de réseaux de chaleur, bureaux d'études, etc...

Contact Presse : Julie CAZAL 078339492

www.afpg.asso.fr // Suivez [l'AFPG sur LinkedIn](#).

Le SER en bref

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact Presse : Cynthia Kari - 07 87 14 71 26 | service_presse_ser@enr.fr

www.enr.fr